

PRATIQUES COLLECTIVES INSTRUMENTALES

ORCHESTRE

Cordes

Cycle I Samedi de 09h15 à 10h30

Cycle II Mercredi de 14h45 à 16h15

Harmonie

Junior Samedi de 10h45 à 11h45

Cycle II/CIII/CPES Mercredi de 14h30 à 16h00

Orchestre symphonique

fin cycle II/CIII/CPES Mercredi de 16h30 à 19h30

Orchestre baroque

1 semaine sur 2

Vendredi de 18h00 à 19h30

BIG BAND

niveau minimum fin de cycle II
entrée sur audition

Mercredi de 19h45 à 21h45

ENSEMBLE DE GUITARES

entrée sur audition

Cycle I : Jeudi de 18h00 à 19h00

Cycles II et III : Mardi de 18h00 à 19h00

EVEIL MUSIQUE et DANSE

Elèves de CP uniquement

(1 seul cours à choisir parmi les 4 propositions)

Mercredi de 9h45 à 10h45

Mercredi de 11h00 à 12h00

Samedi de 9h45 à 10h45

Samedi de 11h00 à 12h00

DANSE

Initiation : (7 ans au 31/12/2026)

2 cours par semaine

Mardi et vendredi de 17h00 à 18h00

Cursus :

Cycle I 1^{ère} année : (8 ans au 31/12/2026)

2 cours par semaine

Contemporain : mercredi de 9h45 à 10h45

et

Classique : mercredi de 11h00 à 12h00

Cycle I 2^{ème} année : (9 ans au 31/12/2026)

2 cours par semaine

Dominante Classique :

Mercredi de 9h30 à 10h45

Jeudi de 17h00 à 18h15

ou

Dominante Contemporaine :

Lundi de 17h00 à 18h15

Mercredi de 11h00 à 12h15

ou

Dominante Jazz :

Mardi de 17h00 à 18h30

Jeudi de 17h00 à 18h15

Cycle I 3^{ème} année : (10 ans au 31/12/2026)

2 cours par semaine dans 1 seule dominante*

Dominante classique :

Mercredi de 13h30 à 15h00

Jeudi de 18h15 à 19h45

ou

Dominante contemporaine :

Lundi de 17h00 à 18h15

Mercredi de 11h00 à 12h15

ou

Dominante Jazz :

Mardi de 17h00 à 18h30

Jeudi de 17h00 à 18h15

* les élèves souhaitant intégrer un parcours en horaires aménagés école élémentaire ou collège, sont invités à privilégier la danse classique en tant que discipline principale et participer en plus à un cours hebdomadaire dans une autre discipline

Fin de cycle I

3 cours par semaine classique **ou** contemporain **ou** jazz

Dominante Classique :

Lundi de 18h30 à 20h00

Mardi de 18h00 à 19h30

Mercredi de 15h00 à 16h30

ou

Dominante Contemporaine :

Lundi de 18h15 à 19h45

Jeudi de 17h00 à 18h15

Vendredi de 17h30 à 19h00

ou

Dominante Jazz :

Mardi 18h30-20h15

Mercredi 16h30-18h00

Jeudi 19h45-21h15

Les études chorégraphiques se poursuivent en cycle II, III

DANSE (suite)

Pratique hors cursus :

Ensemble

chorégraphique interdisciplinaire 15/25 ans

Dans la limite des places disponibles :

lundi 18h15-21h15 **Nouveauté 2026-27**

Jazz :

sur entretien, dans la limite des places disponibles

Découverte de la danse jazz (13/ 16 ans) :

Jeudi de 19h45 à 21h15

Adultes niveau intermédiaire :

Jeudi 12h00 – 13h30

Classique

sur entretien, dans la limite des places disponibles

Adolescents (à partir de 15 ans – non débutant) :

Jeudi de 19h45 à 21h00

Adultes - niveau débutant /intermédiaire :

Jeudi de 12h15 à 13h15

Adultes - niveau intermédiaire/confirmé :

Vendredi de 12h15 à 13h15

Cours de garçons en danse classique

Cours pour les garçons en danse classique
élèves en cycle I : Samedi 1 fois par mois de
10h00 à 11h00

Prépa concours (à partir du cycle II) :

Lundi de 17h15 à 18h30

Contemporain

sur entretien, dans la limite des places disponibles

Découverte (à compter de 12 ans)

Vendredi de 17h30 à 19h00

Cours Feldenkrais adultes sur entretien :

Mardi de 12h00 à 13h30

Atelier danse handicap

Samedi de 10h00 à 12h00 (1 semaine sur 2)

PRATIQUES VOCALES

Vivier des voix (6-7 ans)

Samedi de 09h30 à 10h30

Vivier des voix (8-10 ans)

Samedi de 10h30 à 11h30

Chœur de collégiens :

Mardi de 17h45 à 19h00

Chœur de jeunes (sur audition) :

Elèves expérimentés dès 15 ans

Mercredi de 14h30 à 16h30

Chœur de chambre (sur audition) :

Elèves expérimentés

Lundi de 19h30 à 21h30

Chœur d'Adultes (sur audition) :

Jeudi de 19h30 à 21h30

CULTURE MUSICALE

Ecoute et culture musicale :

lundi **ou** mercredi de 18h30 à 20h00

TARIFS

1) FRAIS DE DOSSIER : par élève

Horaires traditionnel	41€
Horaires aménagés théâtre	
Horaires aménagés musique	103€
Horaires aménagés danse	
Horaires aménagés école maîtresse	

2) DROITS D'INSCRIPTION :

Exonération de droits d'inscription pour les élèves inscrits exclusivement :

- en classes à horaires aménagés,
- en atelier handicap musique et danse à titre individuel,
- en licence de musicien interprète.

Elève domicilié dans la communauté urbaine Caen la mer : application du quotient familial (QF)

8 tranches de 100€ à 380€.

Tarif dégressif à partir du 2^{ème} élève de la même famille si 1^{er} élève en plein tarif.

L'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 de l'élève (adulte) ou **des deux parents ou représentants légaux** de l'élève est à fournir.

Elève hors communauté urbaine Caen la mer :

La tarification s'accompagne d'une dégressivité dès la 2^{ème} inscription de la même famille et du même foyer fiscal.

- 1^{er} élève : **568€**
- à partir du 2^{ème} élève : **414€**

Structure Institut Médico-Educative (IME) :

71€/élève inscrit

Intervention dans le cadre de la formation professionnelle :

568€ pour l'année scolaire

3) FORFAIT : 120€ par discipline

Forfait pour les élèves inscrits exclusivement dans les disciplines suivantes :

- éveil musique et danse
- chant choral et chœur d'adultes (hors chœur de chambre),
- direction de chœur
- atelier de technique vocale de Verson
- orchestres (hors orchestre symphonique) et big band,
- musique de chambre, consort de violes, ensemble de guitares (à partir du cycle II),

Forfait également appliqué sur justificatif fourni avant le 31 octobre aux élèves :

- membres actifs de la Fraternelle,
- titulaires d'un certificat de réfugié délivré par l'OFPPA ou titulaires d'une carte de séjour ou de résident en application du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

4) FORFAIT INSCRIPTION À MEP EN PLUS DU CONSERVATOIRE & ORCHESTRE DE CAEN : 182 €

Pour permettre aux élèves d'être inscrits à la fois au Conservatoire & Orchestre de Caen et à l'école Musique en Plaine (MEP), il existe un forfait qui sera à régler directement auprès de MEP et qui s'ajoute aux droits d'inscription du Conservatoire & Orchestre de Caen.

Il est nécessaire d'effectuer les formalités d'inscription auprès des deux établissements.

5) PRET DE DOCUMENTS ET/ OU ACCESSOIRES POUR LES ELEVES INSCRITS EN HORAIRES AMENAGES : 17 €

6) MODE DE PAIEMENT :

- chèque
- espèces (dans la limite de 300 €)
- paiement en ligne
- prélèvement automatique (uniquement pour les droits d'inscription à partir de 100€)
- chèques vacances
- atouts Normandie

THEÂTRE

Les cours de théâtre se déroulent dans la salle de théâtre située 2 Bis rue de l'Union à Caen. Les autres disciplines se déroulent au conservatoire de Caen. Cycle I, II et III : accessible à partir de 15 ans - (sur test et entretien)

Cycle I - 4h par semaine

Théâtre | Mardi de 18h30 à 20h00
Mercredi de 17h00 à 19h30

Cycle II - 6h30 par semaine

Théâtre | Mardi de 20h à 21h30
Mercredi de 13h30 à 17h00

Chant Choral

| Mercredi de 17h30 à 18h30

Cycle III - 7h30 par semaine

Théâtre | Lundi de 18h00 à 21h00
Jeudi de 19h00 à 22h00

Chant Choral

| Mercredi de 16h30 à 17h30

CPES (Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur)

25h30 par semaine (durée moyenne hebdomadaire)

Interprétation, Ecriture, Improvisation/concours :

Lundi de 10h30 à 13h00
de 14h00 à 17h30
Mardi de 14h30 à 17h30 (1^{er} semestre)
de 09h00 à 12h00 (2^{ème} semestre)
Mercredi de 9h30 à 12h30
Jeudi de 9h30 à 13h30

Pratique collective chant

Mardi de 10h30 à 11h45

Chant cours individuel

Vendredi

Danse

Mercredi de 12h30 à 13h45

Culture théâtre

jour et horaire variable

+ 7 semaines de master class par an
35h par master class

conservatoire
& orchestre de caen

année scolaire 2026-2027

cours collectifs grille horaires

reprise des cours
à partir du
14 septembre 2026

Conservatoire & Orchestre de Caen
1 rue du Carel - CS 52700 - 14027 Caen cedex 9

☎ 02.31.30.46.70
inscription-conservatoire@caenlamer.fr
conservatoire-orchestre.caen.fr

Un établissement de la communauté urbaine
Caenlamer